



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 décembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises pour information : statistiques du commerce international des services

### Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

#### Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante et unième session (voir E/2012/24, chap. I.B), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport de l'Équipe spéciale interorganisations des statistiques du commerce international des services sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)*. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

---

\* E/CN.3/2012/1.



## Rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

### Résumé

Le présent rapport rend compte des activités entreprises par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)* et présente les prochaines étapes, notamment la création d'un groupe d'experts nationaux et internationaux de ce domaine qui aiderait à la mise en œuvre. Le rapport mentionne également le Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur, au cours duquel la nécessité d'améliorer la qualité, la disponibilité et le niveau de détail des statistiques du commerce des services a été soulignée. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

## I. Introduction

1. L'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services résume dans le présent rapport les activités qu'elle a entreprises en application de la décision adoptée par la Commission de statistique à sa quarante et unième session concernant les statistiques du commerce international des services (E/2010/24, chap. I.B, décision 41/104), dans laquelle la Commission :

a) A adopté le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)*;

b) A fait sien le programme de mise en œuvre et a instamment prié l'Équipe spéciale de prendre note des points suivants :

i) L'utilité des directives en matière de compilation;

ii) L'importance du commerce des services à l'heure de la mondialisation et l'intégration avec d'autres cadres de référence;

iii) L'accent à mettre sur le lien entre le *Manuel* et les recommandations révisées contenues dans le *Manuel de la balance des paiements*, le *Système de comptabilité nationale (2008)* et *International Merchandise Trade Statistics: Concepts and Definitions, 2010*;

c) A instamment prié l'Équipe spéciale d'accorder une importance particulière aux domaines suivants :

i) Les statistiques des échanges de services des filiales étrangères, notamment les statistiques des filiales étrangères;

ii) Les statistiques du tourisme et la quantification de la contribution de ce secteur aux économies nationales et régionales;

iii) La valorisation et la fixation des prix;

iv) La recherche-développement;

d) A instamment prié l'Équipe spéciale d'assortir d'échéances le plan de mise en œuvre afin que les pays membres puissent planifier en conséquence leur mise en œuvre;

e) A demandé que les programmes de mise en œuvre nationale soient exécutés en concertation avec les bureaux nationaux de statistique, les banques centrales et d'autres organismes gouvernementaux concernés;

f) A incité toutes les organisations internationales et les commissions régionales de l'ONU pertinentes, notamment les membres de l'Équipe spéciale, à contribuer à la mise en pratique du *Manuel* et a salué l'action menée par le Fonds monétaire international en ce qui concerne le renforcement des capacités nécessaires à la production des statistiques de la balance des paiements;

g) A constaté que la formation revêtait une importance particulière dans le cas des statistiques du commerce des services, du fait de la complexité des méthodes à employer dans ce domaine.

2. Les travaux menés par l'Équipe spéciale depuis la quarante et unième session, tenue en 2010, sont présentés à la section II. La section III porte sur la création d'un groupe d'experts de la compilation de statistiques du commerce international des services, dont la tâche est d'élaborer un guide destiné aux statisticiens s'occupant de cette tâche. La section IV fait le bilan du Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur, au cours duquel les participants ont présenté leurs vues sur l'avenir des statistiques du commerce international et ont insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité, la disponibilité et le niveau de détail des statistiques du commerce international des services.

## II. Activités de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services

3. La composition et l'organisation des travaux de l'Équipe spéciale ont été exposées en détail dans le rapport qu'elle a présenté à la Commission à sa quarante et unième session (voir E/CN.3/2010/6). On trouve également dans ce rapport une récapitulation chronologique des mesures adoptées et des consultations et examens menés par l'Équipe spéciale de 2005 jusqu'à la fin de 2009 en vue de la révision du *Manuel des statistiques du commerce international des services* (ibid., annexe). Depuis l'adoption du *Manuel* en février 2010, l'Équipe spéciale s'est employée dans un premier temps à terminer la publication du *Manuel* et à établir les tables de concordance entre la Classification élargie des services de la balance des paiements et les classifications connexes. Elle s'est ensuite consacrée à la mise en œuvre du *Manuel*. Elle a également porté son attention sur l'harmonisation et la rationalisation des travaux des organisations internationales s'occupant de la collecte et de la diffusion des statistiques sur le commerce des services.

4. Dans le *Manuel*, il est recommandé aux statisticiens d'utiliser un ensemble d'éléments de données qui ont été définis sur la base des normes arrêtées et des recommandations formulées au plan international, de manière à parvenir peu à peu à assurer la comparabilité des statistiques sur le commerce international des services. Selon l'appareil statistique national considéré, la mise en œuvre peut se faire en deux temps. Dans ce cas, il est recommandé de consacrer la première phase à quatre volets essentiels, soit : a) la définition, l'évaluation, la classification et

l'enregistrement des échanges commerciaux de services entre résidents et non-résidents conformément à la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*; b) la collecte de données plus détaillées sur les catégories de services de la Classification élargie des services de la balance des paiements de 2010 qui présentent une importance économique pour le pays ou la zone considérés; c) la collecte des statistiques sur les investissements étrangers directs par activité économique; et d) l'enregistrement des variables de base sur les filiales étrangères par activité économique. Pour chacun de ces volets, le *Manuel* recommande de ventiler les données par pays partenaire. En ce qui concerne les échanges entre résidents et non-résidents, la ventilation des données par pays partenaire doit se faire, premièrement, pour l'ensemble du commerce des services, et deuxièmement, par principale catégorie de services et pour les nouveaux postes économiquement importants de la Classification élargie des services de la balance des paiements de 2010. Dans le cas des statistiques sur les investissements étrangers directs et des statistiques sur les filiales étrangères, il s'agit de recueillir des données relatives au pays partenaire aussi bien sur un plan général que par grande catégorie d'activités économiques. La deuxième phase peut être consacrée à d'autres éléments recommandés, comme la collecte de données plus détaillées au titre de la Classification élargie des services de la balance des paiements de 2010 et de davantage de variables concernant les filiales étrangères, l'identification des échanges entre parties apparentées et parties non apparentées, l'imputation des transactions de services aux divers modes de fourniture et la collecte des statistiques sur le nombre de personnes physiques qui relèvent du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services.

5. Dans le cadre de sa stratégie de mise en œuvre du *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)*, l'Équipe spéciale a contribué à l'élaboration du guide accompagnant le *Manuel de la balance des paiements* pour tout ce qui touche à la collecte des statistiques sur le commerce des services et des bonnes pratiques des pays et à l'appui technique dans le cadre d'un programme coordonné de renforcement des capacités. Il est également question d'élaborer, au titre du *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)*, un autre guide de compilation des données qui porterait sur les questions qui n'ont pas été traitées dans le guide accompagnant le *Manuel de la balance des paiements*, telles que la collecte et la compilation des données sur certains secteurs de services, y compris la ventilation des données par pays partenaire, ainsi que le contrôle de la cohérence des données et la compilation des statistiques sur les filiales étrangères et des données sur les modes de fourniture.

6. Depuis février 2010, l'Équipe spéciale s'est réunie quatre fois (en mars 2010 à Beyrouth, en octobre 2010 à Paris, en mars 2011 à Luxembourg et en novembre 2011 à Paris)<sup>1</sup>. À la première réunion, les travaux ont porté sur le règlement des dernières questions, d'ordre pratique pour la plupart, concernant la réalisation du *Manuel*. Les autres réunions ont été principalement consacrées au programme de mise en œuvre, en particulier l'élaboration des guides de compilation des données. À la réunion de mars 2011, l'Équipe spéciale a décidé de publier un guide à l'usage des statisticiens qui porte sur tout le contenu du *Manuel*, étant donné qu'il n'était pas possible d'établir un guide de compilation des données sur les

---

<sup>1</sup> Les procès-verbaux des réunions de l'Équipe spéciale peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/TFSITS/meetings-tf.htm>.

services de la balance des paiements. L'Équipe spéciale a demandé à la Division de statistique de diriger le processus, auquel concourrait un groupe d'experts de la compilation de statistiques du commerce international des services que la Division créerait en coopération avec l'Équipe spéciale. Ce groupe d'experts comprendrait tous les membres de l'Équipe spéciale (qui conseilleraient le groupe sur les travaux à mener) et des experts de pays développés et de pays en développement. Le guide devra en principe être établi en 2013. De plus amples renseignements sur le mandat du groupe d'experts sont présentés dans les paragraphes ci-après et dans l'annexe.

7. Même si le guide accompagnant le *Manuel de la balance des paiements* et celui accompagnant le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)* sont élaborés par des organismes différents<sup>2</sup>, l'Équipe spéciale et le Fonds monétaire international, qui est membre de l'Équipe spéciale, s'efforcent de coopérer entre eux en se tenant au courant, autant que possible, des progrès faits et en alignant au besoin les contenus des guides. Le FMI a rendu compte des progrès accomplis dans l'élaboration du guide accompagnant le *Manuel de la balance des paiements* à la réunion tenue par l'Équipe spéciale en 2011; il a communiqué le projet de chapitre portant sur les services et le projet d'annexe portant sur les services d'assurance et a sollicité les observations de l'Équipe spéciale. Celle-ci a confirmé que le guide à l'usage des statisticiens qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)* serait harmonisé avec le guide de compilation de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements* et contiendrait des renvois à celui-ci.

8. L'Équipe spéciale s'emploie également à harmoniser les données sur le commerce international des services figurant dans les bases de données internationales. Entamé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en mars 2010 à Beyrouth, ce travail est appuyé par tous les organismes intégrant l'Équipe spéciale. Ayant pris de l'ampleur ces derniers mois, il devrait permettre d'améliorer les échanges d'informations entre organismes internationaux et avoir un effet bénéfique sur la qualité et la cohérence des bases de données (données et métadonnées) relatives au commerce des services, tout en facilitant la tâche des pays qui sont tenus de faire rapport aux organismes internationaux.

9. La Commission a constaté en 2010 que la formation revêtait une importance particulière dans le cas des statistiques sur le commerce des services, du fait de la complexité des méthodes à employer dans ce domaine. Les membres de l'Équipe spéciale ont donc organisé des activités de formation sur le contenu du *Manuel* et sur les pratiques en matière de compilation connexes, ou y ont participé. L'Équipe spéciale a décidé, en novembre 2011, de renforcer la coordination de l'assistance technique et de faire une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles. L'OMC a été invitée à coordonner cette initiative dans le cadre de laquelle il a été proposé de : a) recueillir des informations sur les activités de renforcement des capacités organisées par les divers organismes internationaux s'intéressant au commerce des services et compléter cet exercice, dans la mesure du possible, par des informations sur les activités organisées par les instituts nationaux; b) recueillir

---

<sup>2</sup> La rédaction du guide de compilation accompagnant le *Manuel de la balance des paiements* est dirigée par le FMI sous la supervision générale de son Comité des statistiques sur la balance des paiements, alors que la rédaction du guide à l'usage des statisticiens qui accompagne le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)* est dirigée par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services sous la supervision générale de la Commission de statistique.

et tenir à jour des informations sur les consultants actifs et potentiels dans ce domaine; c) passer en revue les outils de formation et de renforcement des capacités qui ont été mis au point jusqu'ici et étudier la possibilité de les améliorer ou d'en élaborer de nouveaux, tels que l'apprentissage en ligne; d) tenir à jour un catalogue des propositions faites en matière de renforcement des capacités dans le domaine des statistiques sur le commerce des services afin de rationaliser les activités et d'améliorer la transparence de ces propositions à l'intention des utilisateurs potentiels; e) informer régulièrement l'Équipe spéciale des réalisations et résultats découlant des activités d'assistance technique et publier les informations pertinentes sur sa page Web, qui est hébergée et tenue à jour par la Division de statistique.

10. À la même réunion, tenue en novembre 2011, l'Équipe spéciale a examiné le processus d'élaboration du guide de compilation et a confirmé la nécessité de créer un groupe d'experts sur la compilation de statistiques relatives au commerce international des services, qui serait chargé de contribuer aux travaux, et d'inviter les pays à y détacher leurs experts. La première réunion de ce groupe d'experts se tiendra du 28 au 30 mars 2012 à New York, à la suite d'une réunion d'une journée de l'Équipe spéciale. Un avant-projet de guide recouvrant toutes les questions a été établi par la Division de statistique et l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE), et sa structure principale a été examinée. Il a été décidé qu'un projet annoté plus détaillé devrait être le principal sujet des travaux et des décisions de la première réunion du groupe d'experts. On trouvera plus de précisions sur le groupe d'experts dans la section III ci-après.

11. La fragmentation géographique des chaînes de production et ses conséquences sur la mesure des statistiques commerciales, dont l'examen avait été lancé par l'OMC lors d'une réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international de marchandises, tenue en 2010 à Beyrouth, puis poursuivi par la Division de statistique et l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) dans le cadre du Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur (voir sect. IV), ont également été examinées à la session conjointe, tenue en mars 2011, de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises et de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services. Cette question, parmi d'autres ayant également trait à la mondialisation du commerce, a été abordée dans la déclaration conjointe, faite par la Division de statistique, EUROSTAT, l'OMC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'OCDE, sur l'avenir des systèmes d'information relatifs au commerce international<sup>3</sup>. Ce document traduit les besoins actuels des utilisateurs en une vision à l'horizon 2020 du développement des statistiques officielles du commerce.

### **III. Groupe d'experts de la compilation de statistiques sur le commerce international des services**

12. La Commission a instamment prié l'Équipe spéciale d'assortir d'échéances le plan de mise en œuvre du *Manuel* afin que les pays membres puissent planifier en conséquence leur mise en œuvre. Dans ce contexte, l'Équipe spéciale propose d'adopter les mesures et l'échéancier de mise en œuvre suivants en ce qui concerne l'élaboration du guide de compilation :

a) En décembre 2011, le groupe d'experts de la compilation de statistiques sur le commerce international des services sera créé et chargé d'aider à l'élaboration du guide de compilation pour le *Manuel*;

b) En mars 2012, le groupe d'experts devrait tenir sa première réunion, qui aura principalement pour objet de passer en revue les projets annotés de tous les chapitres du guide de compilation et d'en proposer le champ d'application et la teneur générale;

c) En mai 2012, un projet annoté révisé de guide de compilation sera arrêté par l'Équipe spéciale sur la base des contributions reçues du groupe d'experts et sera distribué en vue de la tenue de consultations mondiales;

d) La première série de projets de chapitre du guide de compilation sera établie à la mi-2012 et examinée lors d'une réunion virtuelle du groupe d'experts pendant le troisième trimestre de 2012; une deuxième réunion virtuelle sur d'autres projets de chapitre se tiendra au début de 2013;

e) La deuxième réunion physique du groupe d'experts organisée pour achever le guide est fixée à titre provisoire en juin 2013.

13. Comme on l'a vu plus haut, un avant-projet de guide de compilation couvrant toutes les questions existe déjà. Ce document détermine le champ d'application et la teneur du guide et sera – sous une forme légèrement plus détaillée – le principal objet des travaux et des décisions de la première réunion du groupe d'experts. Il incombe au groupe d'examiner le projet de guide et de formuler des observations et des suggestions à son sujet ainsi que de donner des exemples à l'échelle nationale. L'Équipe spéciale présentera un rapport à la Commission de statistique sur le travail du groupe d'experts et sur l'élaboration du guide.

14. Aux termes du mandat du groupe d'experts, qui figure en annexe, la Division de statistique est chargée de convoquer le groupe d'experts et d'en organiser les réunions. La Division est également chargée de vérifier la réception en temps voulu des contributions intermédiaires afin de pouvoir progresser dans l'élaboration du futur guide. L'Équipe spéciale présentera à la Commission de statistique, à sa quarante-cinquième session, en 2014, un rapport sur le travail du groupe d'experts. La mission du groupe d'experts prendra fin à l'achèvement du guide.

#### **IV. Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur**

15. Le Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur, organisé conjointement par la Division de statistique et EUROSTAT, en collaboration avec l'OMC et la CNUCED, s'est tenu du 2 au 4 février 2011 au siège de l'OMC, à Genève. Il a réuni près de 200 participants, dont des décideurs, des économistes, des analystes commerciaux et de nombreux statisticiens. Le Forum a été l'occasion de recenser les besoins, en particulier la nécessité d'obtenir des données plus détaillées sur le commerce des services, de décrire les orientations de recherche dans le domaine des chaînes de valeur mondiales et du commerce en valeur ajoutée, et de

<sup>3</sup> Voir [http://unstats.un.org/unsd/trade/s\\_geneva2011/outcome.htm](http://unstats.un.org/unsd/trade/s_geneva2011/outcome.htm).

proposer des solutions pour mieux mettre en parallèle les statistiques sur le commerce et celles sur l'activité économique au niveau mondial.

16. Les chefs de bureau de l'OMC et de l'ONU, ainsi que les spécialistes de l'analyse commerciale, de la recherche et de la statistique, ont donné leur avis sur les questions commerciales les plus en vue et les plus pressantes et sur leurs besoins en matière de données. S'agissant des grandes orientations, il a été constaté que les frontières traditionnelles des pays tendaient à disparaître en raison de l'implication des processus de production mondiaux, que la notion de pays d'origine était devenue contestable du point de vue de la valeur ajoutée du commerce, et que la distinction entre biens et services s'estompait. Le principal défi consistait à mesurer la fragmentation des processus de production mondiaux, y compris tous les services produits, ce qui devrait également englober les incidences du commerce sur l'emploi. Les décideurs ont également signalé qu'en matière commerciale, la spécialisation des pays dans des types de biens avait cédé la place à une spécialisation des entreprises ou des réseaux dans des tâches, le Sud développant considérablement sa production de produits manufacturés. En outre, les mutations du commerce et de la production avaient des incidences importantes sur les politiques commerciales et industrielles dans le contexte élargi des stratégies de développement. Enfin, les décideurs ont estimé que les données statistiques actuellement disponibles dans le domaine du commerce international des services laissaient à désirer à la fois aux fins de l'analyse et de leur utilisation par les négociateurs.

17. Les statisticiens ont souligné la nécessité de remédier au déséquilibre entre les données très détaillées et bien développées sur le commerce des biens qui proviennent des services de douane et les données extrêmement agrégées et moins développées sur le commerce des services. Il importait donc de trouver une meilleure manière de recueillir des données sur le commerce des services. En outre, un changement d'orientation s'imposait pour observer l'activité économique non seulement sous l'angle du territoire national mais également du point de vue international. Les données sur le commerce international devaient donc être liées à d'autres statistiques économiques ainsi qu'à des chiffres relatifs aux conditions sociales, à l'environnement ou à l'énergie. De même, on a affirmé que la constitution d'un entrepôt de données intégré associant les statistiques commerciales et d'autres statistiques économiques était la voie à suivre, que les autorités nationales devaient s'efforcer d'officialiser des dispositions institutionnelles sur la coopération en matière de statistiques commerciales et qu'il convenait d'améliorer les méthodes de mesure des quantités, des prix et des volumes.

18. Le Forum mondial a conclu en faisant une déclaration<sup>3</sup> dans laquelle les participants ont recensé trois grands besoins :

a) Améliorer la pertinence des statistiques du commerce international en remplaçant l'information commerciale dans son contexte économique, social, environnemental et financier tout en réduisant au minimum la charge de travail qu'implique la réponse aux questionnaires;

b) Améliorer les processus de production statistique, en définissant et en organisant mieux la coopération des parties prenantes nationales;

c) Améliorer les classifications internationales et les tableaux de correspondance pertinents pour la recherche sur le commerce international et la

mondialisation, notamment en ce qui concerne le commerce en valeur ajoutée, les chaînes de valeur mondiales et l'externalisation de fonctions de l'entreprise.

## V. Conclusion

19. Donnant suite à des demandes formulées par la Commission à sa quarante et unième session, l'Équipe spéciale informe la Commission qu'elle :

- a) Met au point un guide de compilation et compte l'avoir terminé en 2013;
- b) A créé un groupe d'experts de la compilation de statistiques sur le commerce international des services, chargé d'aider à élaborer le guide;
- c) A confirmé qu'elle coopérerait avec le FMI à l'élaboration d'orientations sur la compilation afin d'harmoniser la mise en œuvre des dispositions du *Manuel* et celle de la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*;
- d) A noté, avec l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises, le souhait clairement formulé dans le cadre du Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur que soient élaborées des statistiques plus détaillées sur le commerce des services et que soit améliorée la pertinence des statistiques sur le commerce international s'agissant des questions liées à la mondialisation. Ce travail a pu être accompli, en partie, en liant les données commerciales à d'autres statistiques économiques et sociales;
- e) A instauré une meilleure coordination de l'assistance technique et du renforcement des capacités concernant les statistiques du commerce international des services dans les pays en développement et favorise la mise au point d'outils de renforcement des capacités statistiques;
- f) A accéléré son travail d'amélioration des échanges de données qui, à terme, se répercutera favorablement sur la qualité, l'harmonisation et la cohérence des bases de données relatives au commerce des services (données et métadonnées) et facilitera la tâche des pays qui doivent communiquer des renseignements aux organismes internationaux.

20. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

## Annexe

### **Mandat du groupe d'experts de la compilation de statistiques sur le commerce international des services**

1. Le groupe d'experts de la compilation de statistiques sur le commerce international des services a été créé pour :
    - a) Assurer la participation active des pays à l'élaboration du guide de compilation pour le *Manuel des statistiques du commerce international des services (2010)*;
    - b) Examiner et approuver le projet de guide de compilation d'ici à 2013;
    - c) Donner des conseils sur la manière de promouvoir l'utilisation du guide de compilation afin de mettre en œuvre dans les systèmes statistiques nationaux les recommandations figurant dans le *Manuel*.
  2. Le groupe d'experts sera convoqué par la Division de statistique.
  3. L'Équipe spéciale présentera à la Commission de statistique, à sa quarante-cinquième session en 2014, un rapport sur le travail du groupe d'experts, notamment sur la procédure suivie pour élaborer le guide.
  4. La mission du groupe d'experts prendra fin à l'achèvement du guide, d'ici à la fin de 2013.
-